

Rapport public Parcoursup session 2024

IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 21%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Autres candidats	70	973	856	781	77
		Bacheliers technologiques toutes séries	70	600	523	523	70

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	724	645	593	57	74 %
			Masculin	249	211	188	20	26 %
			Total	973	856	781	77	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	486	433	433	61	87,1 %
			Masculin	114	90	90	9	12,9 %
			Total	600	523	523	70	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	20	11	4	0	0 %
				Sans mention	376	338	279	41	53,9 %
				AB	344	327	321	27	35,5 %
				B	152	148	148	6	7,9 %
				TB	26	25	25	2	2,6 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	919	850	778	76	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	0	0	0	
				AB	10	1	1	0	
				B	8	2	0	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	25	4	2	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	14	0	0	0		
				AB	5	0	0	0		
				B	2	0	0	0		
				TB	2	0	0	0		
				TBF	1	0	0	0		
				Total	24	0	0	0		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	1	0	0	0 %	
				AB	1	1	1	1	100 %	
				Total	5	2	1	1	100 %	
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	28	6	6	0	0 %
					Sans mention	271	228	228	37	52,9 %
					AB	218	209	209	31	44,3 %
		B			76	73	73	2	2,9 %	
		TB			7	7	7	0	0 %	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	600	523	523	70	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	720	680	631	53	68,8 %
			En réorientation	188	152	130	20	26 %
			Non scolarisés	48	19	16	4	5,2 %
			Scolarité étrangère	10	0	0	0	0 %
			Autres	7	5	4	0	0 %
			Total	973	856	781	77	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	509	461	461	59	84,3 %
			En réorientation	62	45	45	6	8,6 %
			Non scolarisés	27	17	17	5	7,1 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	600	523	523	70	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	384	370	339	31
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	83	77	74	9
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	60	54	47	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	58	58	53	4
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	53	50	50	5
			Autres doublettes	240	223	199	18
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	218	201	201	28
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	190	169	169	16
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	93	86	86	10

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	77	58	58	12
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	43,7 %	44,5 %	44,5 %	43,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	9,5 %	9,3 %	9,7 %	12,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	6,8 %	6,5 %	6,2 %	6,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,6 %	7 %	7 %	5,6 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6 %	6 %	6,6 %	6,9 %
		Autres doublettes	27,3 %	26,8 %	26,1 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de l'Aisne - Site de Laon - BUT - Carrières juridiques (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (2100)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	37,7 %	39,1 %	39,1 %	42,4 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	32,9 %	32,9 %	32,9 %	24,2 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	16,1 %	16,7 %	16,7 %	15,2 %
		Autres doublettes	13,3 %	11,3 %	11,3 %	18,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes d'histoire-géographie en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat)	Bulletins	Essentiel
	Notes : sciences économiques et sociales, langues étrangères, philosophie, géopolitique, droit et grands enjeux du monde contemporain, mathématiques, droit et économie, gestion et finance	Bulletins	Essentiel
	Notes de français en première et résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Bulletins	Essentiel
	Notes de philosophie en terminale	Bulletins	Essentiel
	Niveau en anglais	Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Capacité à l'oral	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Qualité de l'orthographe	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à s'investir	appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Implication	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Capacité d'organisation	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Esprit d'équipe	Appréciations de l'équipe pédagogique sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Fiche avenir et projet de formation	Important
	Connaissance des exigences de la formation	Fiche avenir et projet de formation	Important
	Cohérence du projet	Fiche avenir et projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité pour les questions sociétales	Fiche avenir et projet de formation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Ressources humaines et communication (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a eu recours à un traitement algorithmique permettant de classer la majorité des candidats. Ce traitement est basé sur une note de dossier composée de la moyenne obtenue dans : les enseignements communs (En année de première : histoire géographie, français, anglais et les résultats obtenus aux épreuves anticipées du bac français. En année de terminale : philosophie, histoire-géographie et anglais) les enseignements de spécialité (parmi lesquels sciences économiques et sociales, langues-littérature - culture étrangères, langueslittérature et culture de l'antiquité, humanités- littérature et philosophie, géopolitique et sciences politiques, droit et grands enjeux du monde contemporain, mathématiques complémentaires- expertes et de spécialité, droit et économie, gestion et finance) une note issue de la fiche avenir. Les dossiers des candidats sans note se sont vus attribuer une note à la lecture de leur dossier, et ont été classés.

La motivation réelle du candidat (à travers d'une vraie lettre de motivation, pas un document généré par une IA) et son sérieux au cours de sa scolarité antérieure sont des éléments importants pris en considération par la commission.

Le parcours scolaire et/ou universitaire, des candidats qui ont déjà obtenu le baccalauréat au cours des années précédentes, est pris en compte pour apprécier la pertinence d'une demande d'inscription en BUT CJ. A la fin de la procédure d'examen des dossiers, une note de dossier est attribuée à chaque candidat ce qui permet un classement décroissant (classement de 1 à x) pour l'ensemble des dossiers qui ont été reçus.

La barre d'admission a été fixée pour tous les dossiers issus des filières générales et technologiques ayant obtenu une note de dossier supérieure à 10/20.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les futurs candidats issus de la filière de baccalauréat général doivent veiller à avoir choisi des spécialités littéraires, économiques et/ou de mathématiques, et à avoir obtenu de bons résultats dans ces disciplines. Le choix pour l'enseignement de spécialité « Droit et enjeux du monde contemporain » est apprécié.

Les futurs candidats issus de la filière STMG ont un profil très adapté à la formation B.U.T.1 Carrières juridiques.

Pour l'ensemble des candidats, une attention particulière est portée sur la maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit, la capacité à s'organiser dans son travail, l'autonomie, la connaissance de la formation et la cohérence du projet de formation.

La lettre de motivation doit être préparée avec soin et être personnelle. Elle doit traduire la motivation réelle du candidat, les lettres génériques ou celles réalisées par l'IA sont fortement déconseillées.

Signature :

Stéphanie WDOWIAK,

Directeur de l'établissement IUT de l'Aisne - Site de
Laon